



Convention de location De la salle communale

Exemplaire locataire

Commune de Daubensand

M ou Mme.....

Domicilié (e) à.....

Tel.....Mail.....

Désire louer la salle communale (salle des fêtes) pour le.....

Nature de la manifestation

Location salle : 100 € (Daubensandois) **250 €** (extérieurs)

Location vaisselle 50 € : oui Toute vaisselle endommagée sera facturée selon le tarif joint.
non

Location de la Sono 50 € : oui **non**

*Un chèque de **caution de 300 €** devra être versé lors de la réservation.*

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes située à Daubensand, **et accepte le contrat de location** suivant :

- Les horaires fixés pour les états des lieux par accord entre le locataire et le loueur devront être respectés.
- La capacité de la salle doit être respectée : maximum 50 personnes
- Les véhicules devront respecter le stationnement : parking devant la mairie, et cour derrière la salle, (les chemins d'accès ainsi que l'arrière de la mairie devront être laissés libres)
- Il faut respecter les plates-bandes de fleurs.
- Un état des lieux complet sera fait avant et après la location.
- La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.
- Les **abords** de la salle communale seront restitués dans l'état où ils ont été donnés.
- Tout dysfonctionnement des systèmes de réfrigération ou de chauffage devra être signalé.
- Il est interdit de fumer dans la salle.
- **A partir de minuit, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits à l'intérieur de la salle. A partir de 23h, pas de bruit à l'extérieur de la salle.**
- En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que les serrures de rechange.

EN CAS DE NON RESPECT DE CES CONSIGNES OU DU REGLEMENT INTERIEUR, L'INTEGRALITE DE LA CAUTION SERA CONSERVEE.

Pour la remise des clés, merci de contacter Mr Christophe WEISS au **07 61 46 38 71** ou 03 90 00 27 15, la semaine précédant la location, pour fixer un rendez-vous.

Le locataire a souscrit une **assurance en responsabilité civile et remettra une attestation d'assurance pour le local, ainsi qu'une copie de pièce d'identité.**

Fait à le.....

Le locataire,
Bon pour accord

Le représentant de la Commune,
(Nom Prénom)

Nota : **les chèques sont à émettre à l'ordre du Trésor Public.**

Mairie : 6 rue Principale – 67150 DAUBENSAND – Tél : 03 88 98 31 34 – e.mail : mairie@daubensand.com